

Aïkido Club Dieppois – attribution d’une subvention exceptionnelle

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 39*

LE DEUX JUILLET DEUX MILLE NEUF

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 24 juin 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n° 11), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme AUDIGOU Sabine, Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, Mme LEMOINE Françoise, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine (jusqu'à la question n°22), M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie (à partir de la question n°5), M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : Mme DELANDRE Béatrice, Mme LEGRAND Vérane, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, Mme MELE Claire, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques (jusqu'à la question n°2), Mme EMO Céline, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme ORTILLON Ghislaine (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie (jusqu'à la question n°4).

Pouvoirs ont été donnés par Mme DELANDRE Béatrice à M. LEFEBVRE François, Mme LEGRAND Vérane à Mme SANOKO Barkissa, M. ELOY Frédéric à M. BREBION Bernard (à partir de la question n°12), Mme CYPRIEN Jocelyne à Mme FARGE Patricia, M. LAPENA Christian à M. TAVERNIER Eric, Mme MELE Claire à M. LEVASSEUR Thierry, Mme AVRIL Jolanta à M. BOUDIER Jacques (à partir de la question n°3), Mme EMO Céline à Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine à Mme LEMOINE Françoise (à partir de la question n°23), Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean (jusqu'à la question n°4)

Secrétaire de séance : M. Mickaël PAJOT

.../...

M. Thierry LEVASSEUR, Adjoint au Maire, expose que l'Aïkido Club Dieppois est un club qui existe depuis une vingtaine d'année à Dieppe. Jusqu'au 1er février 2008, il était rattaché à la Maison Jacques Prévert. Le Président Gilles MARQUAILLE a souhaité prendre en charge le développement et la pérennité du club par une gestion autonome. Le but de l'association reste le même : le développement et la promotion des qualités de l'Aïkido à Dieppe et sa région.

La pratique de l'Aïkido se fait actuellement dans la salle Riolland au Pollet. Cette salle est occupée principalement par le Judo Club de Dieppe qui a demandé à l'Aïkido Club de prendre en charge sa consommation de fluides. (eau, chauffage...)

Considérant :

- les valeurs de l'Aïkido que sont le respect, l'humilité et l'intégrité,
- la participation active de ce club à la vie sociale et associative de la Ville, (démonstrations dans les quartiers, participation au Téléthon, festival d'arts martiaux...)
- le poids des consommations de fluides sur le budget d'une association,

L'avis formulé par la commission n°1 réunie le 22 juin dernier,

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la somme de 270 € afin d'aider l'association à équilibrer son budget.

Les crédits sont inscrits au budget.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Sylvie Scipion
Directrice Générale des Services
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.
